



POUR UNE POLITIQUE RAISONNABLE DE L'ÉNERGIE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DANS L'ARC
JURASSIEN
<http://pl-bejune.ch>

Communiqué de presse

24 avril 2020

Mont-Crosin : gaspillage de fonds publics

14 millions de francs : c'est la subvention que Juvent SA a obtenue de la Confédération en 2019 pour sa centrale éolienne de Mont Crosin. Ce montant est financé par les consommateurs d'électricité, que ce soit des particuliers ou des entreprises. Propriétaire de Juvent, le groupe électrique BKW SA a dégagé la même année un bénéfice record de 433 millions de francs. À l'heure où de nombreux indépendants luttent pour leur survie et où une crise économique de grande ampleur frappe la Suisse, Paysage Libre BEJUNE dénonce ce qu'il faut bien appeler un scandale : le gaspillage de fonds publics pour le subventionnement inutile de grands groupes électriques ultra-bénéficiaires.

Les chiffres de l'Office fédéral de l'énergie OFEN ([lien](#)) passent généralement inaperçus dans les médias. À tort : ils cachent ce qu'il faut bien considérer comme un dysfonctionnement du système d'encouragement des énergies renouvelables piloté par la Confédération. Ainsi, en 2019, Juvent SA a reçu pas moins de CHF 13'845'288.- d'argent public pour sa centrale éolienne de Mont-Crosin. C'est 55 % de plus qu'en 2018, grâce notamment au vent qui a soufflé plus fort dans les pales.

Cet état de fait est scandaleux à plus d'un titre : à l'heure où une crise économique sans précédent menace le tissu économique de notre région, à l'heure où de gros points d'interrogation planent sur l'avenir de nos finances publiques et de nos impôts, il est incompréhensible et inacceptable qu'un gros groupe électrique qui dégage un bénéfice net qui frise le demi-milliard de francs soit subventionné par de l'argent provenant de consommateurs d'électricité qui, pour certains, ne savent pas de quoi leur avenir sera fait, s'ils ne sont pas déjà au chômage. Tout autant discutable est l'augmentation du dividende de 22 % versé aux actionnaires de BKW SA.

C'est ni plus ni moins tout le système de soutien aux énergies renouvelables qui montre ici sa perversité : il revient à verser des millions à des entreprises qui n'en n'ont aucun besoin, qui plus est en fonction de la vitesse du vent. Pendant ce temps, de nombreux projets photovoltaïques sont en attente, tandis que d'autres ne sont tout simplement pas réalisés en raison d'un soutien financier insuffisant. Or, ces projets se feraient à moindre coûts, sans dégâts sur le paysage et la biodiversité, et profiteraient à nos PME plutôt qu'à des fabricants d'éoliennes situés hors de nos frontières.

Paysage Libre BEJUNE appelle à une suppression totale et immédiate des subventions à l'énergie éolienne et à leur transfert en faveur de projets photovoltaïques et de biomasse qui ont réellement besoin de soutien financier pour se concrétiser. Une telle mesure est nécessaire pour garantir à la fois l'équité et l'efficacité dans la transition énergétique.

Contact :

Paysage Libre BEJUNE, Michel Fior, président, 079 898 11 55, www.pl-bejune.ch